

# Formulaire de demande d'adhésion ordinaire

Ce formulaire permet de demander une adhésion à NADCA. Les membres réguliers sont des *entreprises* qui offrent des services de nettoyage de systèmes de CVC résidentiels, commerciaux et/ou industriels au public. Si votre firme n'offre pas de services de nettoyage de systèmes de CVC, elle ne peut obtenir une adhésion. NADCA offre toutefois la possibilité de s'inscrire comme membre associé aux entreprises qui fournissent des produits et des services au secteur du nettoyage de systèmes de CVC, comme des aspirateurs, des produits chimiques, etc. Contactez NADCA si vous désirez devenir membre associé.

<u>Section I – Profil de l'entrepri</u>	<u>se</u>				
Nom de l'entreprise :					
Adresse civique :					
Ville, province/État, code postal, pays :					
Téléphone :		Téléc. : _			
Adresse courriel :		Web :			
Propriétaire de l'entreprise :					
Représentant NADCA désigné :		Titre :			
Quelqu'un vous a-t-il recommar	ndé NADCA?	Si oui, qui?			
Mon entreprise effectue du : s'appliquent)	Nettoyage résidentiel	□ Nettoyage c	ommercial (	(cochez toutes les ca	ases qui
Section II – Certification Pour être acceptée comme men moins un spécialiste en nettoyag					nnel, au
Y a-t-il une personne certifiée AS	SCS dans votre entrepr	ise?	□ Oui	□ Non	
Nom du ASCS :		Nº de certificat			

<u>Veuillez noter que vous pouvez soumettre votre demande même s'il n'y a pas de personne certifiée ASCS parmi votre personnel.</u> Si votre entreprise soumet le présent formulaire sans avoir de personne certifiée dans son personnel, la demande demeurera en suspens jusqu'à ce qu'un membre de votre personnel obtienne son agrément de SNSA auprès de NADCA. Pendant la période où la demande d'adhésion est en suspens, les représentants de votre entreprise pourront faire l'examen pour obtenir la certification ASCS au tarif offert aux membres de NADCA. Une entreprise dont la demande d'adhésion est en suspens n'est **PAS** un membre approuvé de NADCA, ne peut pas prétendre être membre de NADCA et n'est **PAS** autorisée à utiliser le logo de NADCA.

### Section III – Assurance responsabilité

Une entreprise acceptée comme membre régulier doit maintenir en tout temps une assurance responsabilité d'une valeur minimale de 500 000 \$. Afin de vérifier que votre entreprise maintient une telle assurance, NADCA exige que vous incluiez un certificat d'assurance à jour valide émis par votre compagnie d'assurance et qui désigne NADCA comme titulaire du certificat.

#### Section IV – Paiement de la cotisation d'adhésion et frais de demande d'adhésion

Avec la présente demande d'adhésion, votre entreprise doit fournir le paiement de la cotisation pour une année complète d'adhésion, peu importe si le personnel de votre entreprise compte une personne certifiée ASCS ou non. Les cotisations sont facturées annuellement en mai et sont payables au plus tard le 1er juillet. Si nous recevons votre demande d'adhésion après le mois de juillet, vous recevrez une facture calculée au prorata en mai de l'année suivante. La cotisation d'adhésion à NADCA n'est pas remboursable.

En plus de la cotisation pour une année d'adhésion, vous devez payer des frais de traitement de demande lorsque vous soumettez la présente demande. **Ces frais ne sont pas remboursables.** La cotisation d'adhésion, les frais de traitement de demande et les frais d'inscriptions multiples (s'il y a lieu) doivent être payés par chèque, mandat ou carte de crédit. Si vous utilisez une carte de crédit, veuillez indiquer les informations relatives à la carte ci-dessous. **Vous devez verser le paiement complet avec cette demande d'adhésion.** 

NADCA offre une adhésion d'entreprise. Certaines sociétés exercent leurs activités dans plus d'un lieu physique. Afin de garantir l'exactitude des inscriptions dans les répertoires de NADCA que les consommateurs consultent ainsi que pour assurer que les informations sont transmises dans toute votre entreprise, il est *obligatoire* pour les membres de NADCA d'indiquer tous les lieux physiques où leurs établissements offrent des services de nettoyage de conduits d'air. Pour chaque lieu physique autre que le premier bureau, des frais de 310 \$ par bureau doivent être payés chaque année. Chaque bureau sera inscrit dans le Répertoire des membres de NADCA et dans le Guide d'achat. De plus, il recevra tous les envois de NADCA et pourra profiter de tous les avantages liés à l'adhésion. Chaque lieu doit avoir une personne certifiée ASCS parmi son personnel et souscrire à une assurance adéquate.

Cotisation d'adhésion annuelle : Frais de demande d'adhésion :		\$1025 USD Tarif en vigueur le 1er oc <u>\$100 USD</u> \$1125 USD			gueur le 1er octobre 2024
	Montant total dû avec la demande d'ac	dhésion :_		_ <b>\$</b> C	Chèque / mandat inclus
	Type de carte de crédit (encerclez un che	oix)V	ISAM	lasterCard	American Express
	N° de carte		Date	d'expiration	<u> </u>
	Nom sur la carte	Signature	du détenteu	r de la carte	

# Section V – Informations sur l'entreprise

☐ Autre :

En plus des services de nettoyage de systèmes de CVC, quels autres services votre entreprise offre-t-elle? ☐ Élimination de l'amiante ☐ Nettoyage de tapis ☐ Restauration après □ Services de QAI sinistre □ Nettoyage de hotte de cuisine □ Autre : Année de début d'exploitation de votre entreprise : Nombre d'employés: À quelle date votre entreprise a-t-elle commencé à offrir des services de nettoyage de systèmes de CVC? Quel pourcentage des services de nettoyage de systèmes de CVC consacrez-vous à chacun des types de bâtiments suivants : ☐ Résidentiels ☐ Commerciaux de petite taille ☐ Commerciaux ☐ Industriels Pour votre dernier exercice financier terminé, quel revenu brut total votre entreprise a-t-elle perçu pour ses services de nettoyage de systèmes de CVC? □ Moins de 150k \$
 □ 500k \$ - 1 000 000 \$
 □ 150k \$ - 250k \$
 □ 250k \$ - 500k \$
 □ Plus de 2 500 000 \$ Comment avez-vous appris l'existence de NADCA? ☐ Client ☐ Publication commerciale/du secteur ☐ Site Web ☐ Fournisseur ☐ Recommandation personnelle ☐ Autre : Pourquoi avez-vous choisi de devenir membre NADCA? ☐ Exigence relative à un appel d'offres : l'adhésion à NADCA et les certifications étaient obligatoires pour soumissionner à un projet de nettoyage de systèmes de CVC commerciaux d'un client potentiel. □ **Nouvelle activité de l'entreprise :** notre entreprise en croissance a commencé à offrir un service de nettoyage de conduits, et nous désirons obtenir un soutien accru et des informations ciblées relativement au secteur. ☐ Formation: nous voulons de la formation supplémentaire pour aider notre entreprise à se tenir au courant des normes et technologies les plus récentes. □ Fournisseur de service certifié : nous désirons que notre entreprise se démarque de la concurrence en tant qu'entreprise qui offre des services supérieurs en matière de nettoyage de conduits grâce à l'adhésion et aux certifications.

## Section VI - Soumission

Je, soussigné(e), atteste que tous les renseignements de la présente demande d'adhésion sont véridiques et exacts. La National Air Duct Cleaners Association (« NADCA »), ses cadres, ses directeurs, les membres de son comité, son personnel, ses agents et ses divisions peuvent examiner ma demande; je collaborerai promptement et pleinement lors de cet examen. Je transmettrai à NADCA tous les documents et renseignements jugés nécessaires pour confirmer les renseignements de la présente demande. Tous les documents transmis à NADCA deviendront la propriété de NADCA et ne me seront pas retournés. NADCA peut communiquer aux autorités fédérales, provinciales, d'un État ou à toute autre autorité les informations relatives à ma demande d'adhésion, à l'état de mon adhésion ainsi qu'à toute procédure en suspens ou décision ou procédure disciplinaire. Je renonce à toute réclamation liée ou conséquente à l'examen de la présente demande par NADCA, et j'indemniserai, dégagerai, dispenserai et exonérerai NADCA de toute action relative à cet examen, y compris le refus de ma demande, la résiliation, la suspension ou toute autre sanction quant à une action entreprise conformément aux règlements et aux normes de NADCA. Je comprends que NADCA déposera le paiement de cotisation fourni avec la présente demande dès sa réception, mais que le dépôt de ce paiement ne signifie pas que j'ai été accepté comme membre. Je comprends que NADCA m'avisera par écrit de l'acceptation de mon adhésion, et que la réception de la présente demande par NADCA et le dépôt de la cotisation NE signifient PAS l'approbation de mon adhésion.

En outre, nous comprenons que la cotisation d'adhésion à NADCA n'est pas remboursable. Nous comprenons également que les frais d'examen des certifications ne sont pas remboursables, peu importe le résultat de l'examen (c.-à-d. que le candidat réussisse ou qu'il échoue). Nous convenons de satisfaire à tous les critères relatifs à l'adhésion dans les douze mois qui suivront l'envoi de la demande. De plus, nous comprenons que le fait de ne pas satisfaire à ces exigences dans les 6 mois entraînera le refus de notre demande et le non-remboursement de tous les frais ainsi que de la cotisation.

Je ne prétendrai pas être membre de NADCA avant de recevoir de NADCA l'avis officiel d'acceptation de mon adhésion, ce qui comprend un certificat de membre officiel. Je consens aussi à ne pas utiliser le logo de NADCA jusqu'à ce que ma demande soit approuvée. Je comprends que l'utilisation non autorisée du logo pourrait entraîner le refus de ma demande ainsi que la perte de tous les paiements et que je pourrais faire l'objet d'une action judiciaire. En signant, je reconnais avoir lu et compris les renseignements de la présente demande, et je consens à me conformer à ces conditions et à ces règlements.

Signature_	 	 	
Date			

Pour éviter tout délai de traitement de la demande, veuillez vous assurer d'avoir vérifié chaque section et d'avoir fourni tous les renseignements demandés. Si la demande est incomplète, l'adhésion ne pourra être approuvée. Transmettez la présente demande ainsi que tous les paiements (cotisation annuelle, frais de demande d'adhésion et frais d'inscriptions multiples) et les documents exigés à :

NADCA 1120 Rt. 73, Suite 200 Mt. Laurel, NJ 08054

Tél. : (856) 437-4674 Adresse courriel : membership@nadca.com

# Conformité aux règlements, aux normes et au code d'éthique de NADCA

La réception de la présente demande par NADCA ainsi que le dépôt de la cotisation et des frais payés NE signifient PAS l'approbation de l'adhésion. NADCA vous avisera par écrit de l'approbation de l'adhésion, ce qui comprendra un certificat de membre officiel de l'Association.

Une entreprise approuvée par NADCA en tant que membre régulier doit accepter de se conformer aux règlements, aux normes et au code d'éthique de NADCA. NADCA est une organisation de normalisation qui établit des normes pour l'exécution des services de nettoyage de systèmes de CVC. Les normes de NADCA fixent des seuils de propreté acceptables pour les systèmes de CVC à la suite d'un nettoyage, des méthodes pour vérifier la propreté des systèmes ainsi que d'autres exigences visant à protéger la santé et la sécurité des occupants et des travailleurs. Vous pouvez commander les normes de NADCA et ses autres publications grâce au formulaire joint à la présente demande. Le code d'éthique de NADCA est imprimé à la fin de la présente section. Le comité d'éthique de NADCA veille au respect du code d'éthique. Il enquête sur les allégations du public quant à la conduite contraire à l'éthique des entreprises membres.

Je, \_\_\_\_\_\_ (signature), certifie que, en tant que membre de NADCA, l'entité demanderesse nommée à la présente veillera à se conformer constamment aux règlements, aux normes et au code d'éthique de NADCA.

# Code d'éthique de NADCA

- 1.) Nous servirons notre clientèle de façon intègre et compétente.
- 2.) Nous effectuerons notre travail à l'aide des méthodes d'élimination à la source. Afin d'arrêter ou d'empêcher les polluants en suspension dans l'air de se propager dans l'air des environnements intérieurs au moyen des réseaux de conduits de CVC, nous éliminerons la poussière et les autres contaminants du système. Par conséquent, nous promettons d'avoir recours à des méthodes d'élimination à la source et de nettoyer le réseau de conduits aussi minutieusement que possible avant d'appliquer un revêtement ou d'utiliser un traitement, y compris des déodorants, des désinfectants et des produits scellant.
- 3.) Nous ferons preuve d'honnêteté et de franchise dans notre publicité.
- 4.) Nous offrirons à nos clients des inspections et évaluations précises quant à la propreté et à l'état physique de leurs systèmes de CVC. Nous utiliserons ces informations pour déterminer le type de services de nettoyage et d'entretien nécessaires, s'il y a lieu.
- 5.) Nous fournirons seulement les services nécessaires et désirés à notre clientèle, et nous n'utiliserons pas le nettoyage des systèmes de ventilation ou des conduits d'air comme prétexte pour vendre des produits ou services non nécessaires ou non désirés.
- 6.) Nous exécuterons nos services seulement après avoir effectué les procédures nécessaires en matière de garantie et d'obtention de permis.
- 7.) Lorsque nous ne serons pas en mesure d'effectuer le travail à accomplir, nous utiliserons les services et les produits de ceux qui possèdent les compétences spécialisées, les outils spécialisés ou les connaissances professionnelles qui nous font défaut.
- 8.) Nous nous tiendrons au courant des derniers développements relatifs à la technologie, aux outils professionnels, aux codes du bâtiment et tous autres codes en vigueur ou renseignement qui a une incidence directe sur notre travail.
- 9.) Nous exigerons que tous les employés de notre firme nettoient les systèmes de ventilation et les conduits d'air conformément aux directives de NADCA et au code d'éthique.
- 10.) Nous exécuterons nos services conformément aux normes de l'Association actuellement publiées.

Lors d'une accusation de conduite contraire à l'éthique, le comité d'éthique entendra les parties concernées et enquêtera sur l'accusation, puis il formulera des recommandations au conseil d'administration quant à la résolution de ces accusations.